

LE BÉNÉVOLAT

10 juin 2025

Rencontres de la Vie Associative

CHERBOURG-EN-COTENTIN

Arnaud VASSELIN - Ligue de l'enseignement de Normandie
Directeur adjoint régional et délégué départemental de la Manche

PRÉSENTATION

QUESTION n°1 :

Quel est le % de bénévoles associatifs en France en 2024 ?



: 25%



: 35%



: 40 %

QUESTION n°1 :

Quel est le % de bénévoles associatifs en France en 2024 ?



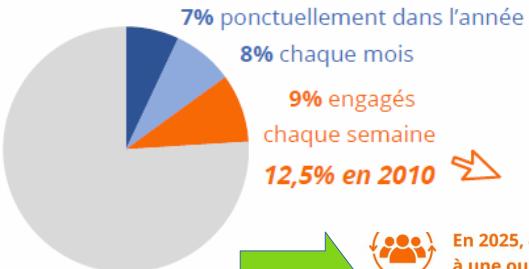
RESSOURCES RÉPONSE n°1 :



Le bénévolat associatif en 2024

Un engagement de plus en plus ponctuel

76% de Français
non bénévoles
en association



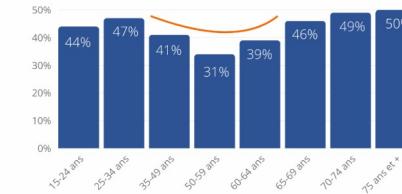
24%
de la population

En 2025, 42 % des Français adhèrent à une ou plusieurs associations.

Les femmes distancées par les hommes



Un creux entre 35 et 64 ans



La France associative : les chiffres 2023-2024

Au service des autres ou d'une cause

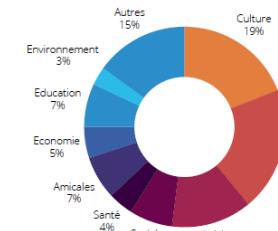
73 120 associations créées dans l'année

1,4 à 1,5 million d'associations en action



Des aventures humaines

12,5 millions de bénévoles (y compris en téléservice)
148 500 volontaires en service civique
1,9 million de salariés (+ 1,1 % en 2023)
dont 50 000 apprentis (+ 5,4 % en 2023)



RESSOURCES RÉPONSE n°1 :



- **Bénévole** : « Le bénévolat est l'action de la personne **qui s'engage librement**, sur son temps personnel, pour mener une **action non rémunérée** en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif ». *Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) avis du 28 juin 2022*

- **Adhérent.e** : toute personne **membre** d'une association qui a « payé » une adhésion pour y adhérer (et a en cette qualité la possibilité par exemple de participer aux assemblées générales) et qui est **légalement co-contractant.e du contrat associatif constitué par les statuts**. **Les adhérent.e.s assument collectivement la responsabilité du respect des statuts de l'association.**

« Tout membre d'une association peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire. » article 4 de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

- **Mandataire social** : Les dirigeant.e.s d'une association **nommé.e.s** par les membres, adhérent.e.s, assument une **délégation de responsabilité** prévue par les statuts.

QUESTION n°2 :

Quel tranche d'âge est en croissance permanente sur la question de l'engagement associatif ?



 : 18-24 ans

 : 25-34 ans

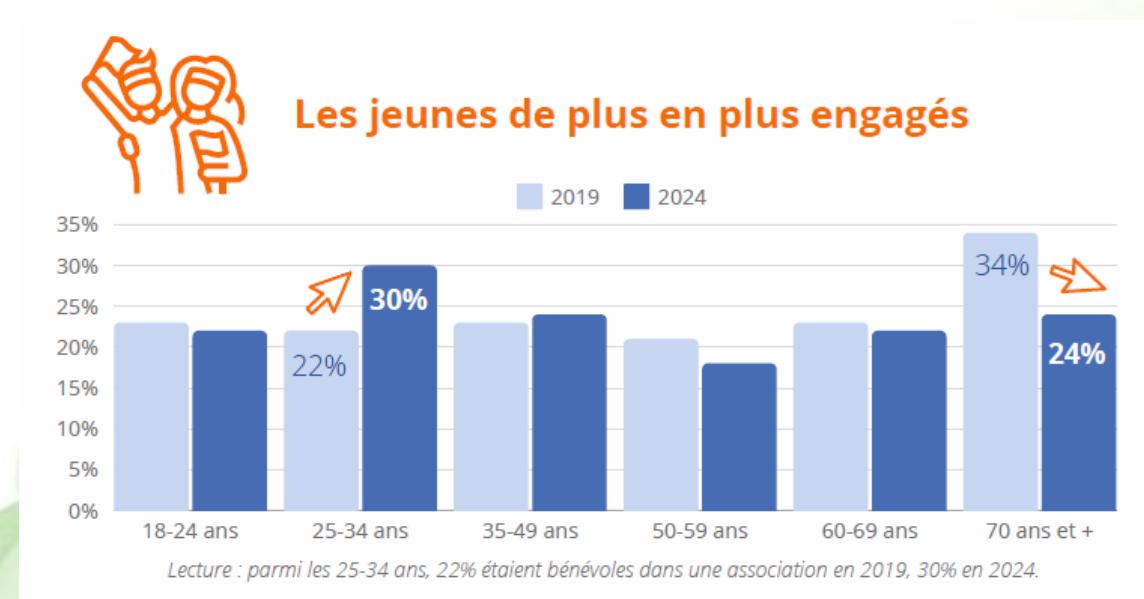
 : 50-59 ans

QUESTION n°2 :

Quel tranche d'âge est en croissance permanente sur la question de l'engagement associatif ?



 : 25-34 ans



RESSOURCES RÉPONSE n°2 :

Article 2bis de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association



- **Tout mineur peut librement devenir membre d'une association** dans les conditions définies par la présente loi.
- Tout mineur âgé de **moins de seize ans**, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, peut **participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration** dans les conditions prévues à l'[article 1990 du code civil](#). Il peut également **accomplir**, sous réserve d'un accord écrit préalable de son représentant légal, **tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition**.
- **Tout mineur âgé de seize ans révolus peut librement participer à la constitution d'une association et être chargé de son administration** dans les conditions prévues à l'[article 1990 du code civil](#). Les représentants légaux du mineur en sont **informés sans délai par l'association**, dans des conditions fixées par décret. Sauf opposition expresse du représentant légal, le mineur peut **accomplir seul tous les actes utiles à l'administration de l'association, à l'exception des actes de disposition**.

Article 2bis de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

QUESTION n°3 :

Est-ce que le niveau de diplôme influence l'engagement bénévole ?



 : ne se prononce pas

 : non

 : oui

QUESTION n°3 :

Est-ce que le niveau de diplôme influence l'engagement bénévole ?

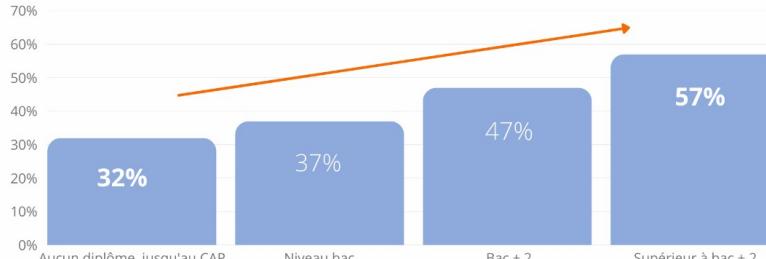


: oui

RESSOURCES RÉPONSE n°3 :



L'adhésion, premier marqueur de la "fracture associative"



La France bénévole 2025
La fracture associative : une réalité confirmée...mais pas une fatalité

 **L'adhésion, premier marqueur de cette fracture**

57% des plus diplômées 

32% des personnes peu diplômées adhèrent à une association

 **Même constat pour l'engagement bénévole régulier**

14% des plus diplômées 

9% des personnes peu diplômées donnent du temps chaque semaine à une association

 **Mais, une fois adhérents, les tendances s'inversent**

16% des adhérents peu diplômées donnent du temps chaque semaine à une association 

10% des plus diplômées 

QUESTION n°4 :

Quel est le premier sujet d'inquiétude des responsables associatifs en 2024 ?



- : le bénévolat
- : le renouvellement des dirigeant.e.s
- : les adhérent.e.s

QUESTION n°4 :

Quel est le premier sujet d'inquiétude des responsables associatifs en 2024 ?



: le bénévolat

Parmi les sujets d'inquiétudes



RESSOURCES RÉPONSE n°4 :

Les inquiétudes

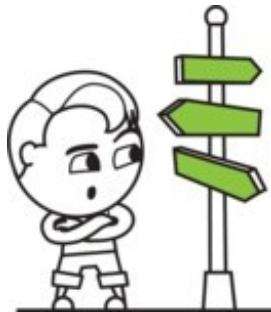
Chercheurs et oyeurs



Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ? Plusieurs réponses possibles. Iels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?

	2019	2022	2023	2024		2023	2024
Les ressources humaines bénévoles	60%	63%	60%	60%		50%	49%
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	48%	47%	48%	46%	5	43%	45%
La situation financière	45%	40%	43%	43%		57%	62%
Les moyens matériels, y compris les locaux	30%	29%	33%	30%		33%	30%
La diminution du nombre d'adhérents	25%	37%	32%	29%		20%	16%
L'évolution des politiques publiques	36%	25%	23%	28%		37%	44%
La motivation et l'investissement des dirigeants	26%	28%	28%	24%	ants	25%	20%
Les relations avec les collectivités territoriales	25%	23%	23%	23%	es	28%	25%
Les relations avec les services de l'Etat	17%	15%	14%	15%		18%	19%
Les relations avec vos partenaires privés	8%	12%	9%	9%		10%	8%
En 2024, les craintes relatives au bénévolat toujours au plus haut, suivies du renouvellement des dirigeants. Plus d'inquiétudes quant à l'évolution des politiques publiques, un peu moins pour les moyens matériels, les adhérents et la motivation des dirigeants.					rivé lucratif	14%	16%

Leviers et bonnes pratiques pour développer le bénévolat :



- 1) Accueillir** les bénévoles et rendre l'adhésion à un **projet collectif** possible en donnant du sens à l'engagement
- 2) Répondre** à des **envies individuelles** et au plaisir d'agir ensemble collectivement au nom de l'**intérêt général**
- 3) Construire** un engagement plus **inclusif**
- 4) Offrir** des espaces de **convivialité, de reconnaissance et d'épanouissement** personnel
- 5) Accompagner** les **parcours progressifs**, de chacun et créer des rôles intermédiaires qui favorisent l'apprentissage
- 6) Valoriser toutes les formes d'engagement**, ponctuel et/ou permanente, de terrain ou dans la gouvernance
- 7) Rassurer et former** pour acquérir de nouvelles connaissances et compétences
- 8) Adapter et renouveler la gouvernance**, moins hiérarchique avec des responsabilités adaptées et plus partagées donc plus rassurantes
- 9) Communiquer** sur les actions, le projet et le fonctionnement et les spécificités de l'association
- 10) Animer la confrontation des idées et faire le pari de l'intelligence et de l'imagination collective**



Ressources sur le bénévolat :

- 1- <https://www.lecese.fr/travaux-publies/engagement-benevole-cohesion-sociale-et-citoyennete>
- 2- <https://www.associations.gouv.fr/la-france-associative-en-mouvement-2024.html>
- 3- <https://www.associations.gouv.fr/la-france-benevole-2024.html>
- 4- <https://www.associations.gouv.fr/la-france-benevole-2025.html>
- 5- <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/barometre-ora-12-07-2024.pdf>
- 6- <https://www.francebenevolat.org/actualites/barom-tre-du-b-n-volat-2010-2025>
6ème Édition du Baromètre du Bénévolat (mars 2025), publiée par France Bénévolat
- 7- <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh/livret-daccueil-des-benevoles-modele-personnalisable>
Livret d'accueil des bénévoles du Mouvement Associatif de Bretagne
- 8- https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_benevolat_2024-2025.pdf

